

Préface de la première édition

L'élaboration de UNIMARC comme format d'échange international pour les enregistrements de notices bibliographiques a suscité le besoin immédiat de développer un format d'accompagnement pour transmettre les enregistrements concernant les formes d'autorité des vedettes. L'IFLA a répondu à ce besoin en développant tout d'abord des recommandations qui définissent le contenu et la disposition des données d'autorité : *Guidelines for Authority and Reference Entries* (GARE) (= "Recommandations pour les notices d'autorité et de renvoi"). Les GARE présentent, sous une forme non codée, les éléments qui apparaissent dans les notices d'autorité et de renvoi. Les GARE servent de base à l'élaboration de l'UNIMARC/Autorité, format conçu pour échanger les données ainsi définies.

Puisque le format UNIMARC/Autorité fait partie des formats interdépendants du groupe UNIMARC, il doit respecter certaines règles. Elles concernent les trois parties fondamentales d'un format d'enregistrement lisible en machine :

1. La structure de l'enregistrement, c'est-à-dire la représentation et la disposition physiques de l'information ;
2. Les codes de données de l'enregistrement, qui identifient et fournissent les informations concernant les éléments de données ;
3. Le contenu des données de l'enregistrement, qui sont les données à communiquer.

Premièrement, le format pour les autorités doit avoir une structure compatible avec UNIMARC, puisque les deux types d'enregistrements seront utilisés conjointement dans les systèmes. Ainsi, la norme émanant de l'Organisation internationale de normalisation sur le format d'échange de l'information bibliographique (ISO 2709) doit être utilisée avec les mêmes options que celles choisies pour UNIMARC. Deuxièmement, les codes de données pour les vedettes doivent être les mêmes que ceux utilisés dans UNIMARC, là où des éléments de données identiques apparaissent dans les deux formats. Il convient que l'interdépendance des vedettes dans les enregistrements bibliographiques et d'autorité ne soit pas gênée par des différences entre les codes de données, puisque leur degré de compatibilité aura un impact direct sur la compréhension et l'utilisation du format. Ceci signifie qu'en général les sous-zones doivent correspondre pour des éléments de données identiques, même si l'étiquette diffère à cause des fonctions différentes que ces éléments peuvent avoir dans les notices bibliographiques et d'autorité. Aussi est-il plus satisfaisant pour l'utilisateur des formats UNIMARC d'appliquer dans ce format des recommandations identiques chaque fois que les concepts sont semblables. Les autres recommandations que doit respecter le format sont les GARE. Les éléments de données fondamentaux dans certains types de notices d'autorité sont précisés par les GARE, qui définissent les vedettes, les liens et l'information que renferment les notices d'autorité et les notices de renvoi.

La forme des données recensées dans une notice d'autorité dépend des règles et des conventions utilisées par l'établissement qui crée la notice. Toutefois, l'IFLA a publié des recommandations relatives à la forme des vedettes, telles que *Form and Structure of Corporate Headings*, et celles-ci doivent être respectées dans la mesure du possible. Les recommandations de l'IFLA sont respectées ou prises en compte dans de nombreuses règles de catalogage.

Un établissement donné utilisant UNIMARC/Autorité établira ses propres règles et conventions pour définir quelles notices créer, quels renvois inclure dans les notices, et comment gérer les vedettes parallèles dans les notices. Par exemple, un établissement peut ne pas faire de notices d'autorité pour les noms de personne ou peut limiter le nombre des renvois. Ce format peut fort bien être utilisé par de tels établissements, à condition que ceux qui reçoivent les notices soient informés des usages de ceux qui les fournissent.

Quand la structure d'un système international d'autorités sera élaborée par l'IFLA, les éléments de données qui lui seront nécessaires pourront être définis afin que les notices échangées à l'échelon international soient plus cohérentes. Une telle structure pourra aussi exiger l'ajout d'éléments de données à UNIMARC/Autorité pour adapter les échanges à un contexte international et les faciliter.

Le groupe professionnel de l'IFLA responsable des GARE était le Groupe de travail de l'IFLA pour un système international d'autorités, créé en 1979 par la Section Technologie de l'information et la Section de catalogage pour mener à bien un certain nombre de tâches relatives à l'échange international de données d'autorité. En 1983, ce travail était en grande partie achevé avec la soumission des GARE aux comités de l'IFLA, pour approbation. Ce groupe de travail a alors suggéré que le développement d'un format soit immédiatement entrepris. Ainsi fut constitué le Groupe de réflexion pour un format UNIMARC, composé des membres suivants:

Marie-Louise Bachmann, Kungliga Biblioteket, Stockholm
Christine Bossmeyer, Présidente, Deutsche Bibliothek, Frankfurt
Diana B. Dack, National Library of Australia, Canberra
Dr. Tom Delsey, Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
J. M. Feyen, Pica Samenwerkingsverband, Koninklijke Bibliotheek, Den Haag
Françoise Finelli-Lemelle, Bibliothèque Nationale, Paris
Günter Franzmeier, Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz, Berlin
Paula Goossens, Bibliothèque royale Albert Ier, Bruxelles
Anthony Long, The British Library, London

La préparation du format UNIMARC/Autorité a été confiée à Sally McCallum⁽¹⁾. Le Groupe de réflexion a joué le rôle de conseiller et a commenté les différentes versions du texte. Ce travail a été essentiellement mené par correspondance. Trois versions successives ont été adressées à tous les membres du Groupe de direction pour commentaire : 1ère version datée du 26 mai 1984 ; 2e version datée du 21 octobre 1985 ; 3e version datée du 13 mars 1987. A partir des commentaires reçus, la 4e version a été préparée pour une plus large diffusion et de plus amples commentaires. En février 1988, la 4e version a été distribuée aux membres de la Section de Catalogage et de la Section Technologie de l'information.

En conclusion, je voudrais remercier Sally McCallum qui a effectué la plus lourde tâche en rédigeant les différentes versions du format et en préparant tous les documents, ainsi que tous les membres du Groupe de direction qui ont tant contribué, en ne ménageant ni leur temps ni leurs efforts, au développement du format UNIMARC/Autorité.

Christine Bossmeyer
mai 1989

¹ - NdT: Sally McCallum est responsable du "Network development and MARC standards office", Library of Congress, Washington, D.C.